

Domaine Christophe Curtat "Syrah d'Ardèche" rouge 2016



Prix du produit :

13,00 €

caractéristiques du produit :

Région: RHONE NORD

Vigneron(ne): Christophe CURTAT

Millésime: 2016

Appellation: IGP Ardèche

Couleur: rouge

Catégorie de prix unitaire: 11-15 €

Format: 75cl

Mode de culture: agriculture raisonnée

Cuvée: Syrah

RVF: 14.5/20

Cépage dominant: syrah

Description du produit :

PRESENTATION DU DOMAINE CHRISTOPHE CURTAT Domaine Christophe Curtat Syrah d'Ardèche rouge 2016

Guide RVF des Meilleurs Vins de France 2019 (août 2018) : 14,5/20. *Les rouges du domaine gardent beaucoup de fraîcheur. Il faut les aérer avant de servir. La gestion des boisés est bien faite. La syrah, étiquetée IGP Ardèche, est un vin de fruit et de plaisir, qui joue son rôle.*

Fiche technique sur cette cuvée :

Une belle histoire. **Christophe Curtat** a repéré cet hectare de vignes dans un coin reculé de l'appellation **Saint-Joseph**, notamment grâce à une **parcelle impressionnante** de **syrahs** plus que **centenaires** situées en **haut de coteau**. Il en a obtenu le fermage auprès d'un propriétaire âgé, qui n'avait pas "officiellement" déclaré sa vendange aux douanes depuis une dizaine d'années. Résultat: Après 8 ans sans "déclaration de récolte", la législation est très claire: La vigne ne peut plus prétendre à l'appellation dans laquelle elle est géographiquement située, en l'occurrence **Saint-Joseph**. Et pourtant quelle vigne !!!

Qu'importe l'appellation, Christophe Curtat a rencontré le propriétaire et repris cet hectare en

fermage en 2013. Il a beaucoup investi et travaillé d'*arrache-pied* ;-) les sols, remplacé les ceps morts et vieux hybrides restés *en plant*... mais n'a volontairement rien produit en 2013. 2014 était son premier millésime de "Syrah d'Ardèche", un IGP (pour Indication Géographique Protégée, anciennement Vin de Pays) original et bien loin des stéréotypes de "petit vin".

A notre avis, bien des propriétaires de Saint-Joseph se damneraient pour cultiver cet hectare, composé aussi, il faut le préciser, de vignes plus jeunes situées en bas de coteau, mais dont l'assemblage avec la fameuse parcelle centenaire donne un résultat excellent, surtout après la coûteuse mais nécessaire **année d'élevage en fûts de chêne** de 2-3 vins (pour moitié), et en cuves inox (pour l'autre moitié) imposée par le souci permanent de **privilégier la qualité** et le **raffinement** à la quantité et la rusticité, n'en déplaise aux "anciens" de l'appellation, dont les vins n'étaient bons à boire qu'après 4 ou 5 ans de bouteille.

Aujourd'hui, les vins signés Curtat ont bien entendu un fort potentiel de garde (4 ans minimum!), mais ils sont aussi parfaitement bons à déguster dès leur mise en bouteille (sauf les blancs, attendre quelques mois!), une modernité bienvenue pour les restaurants lyonnais qui se sont presque octroyés *de facto* le monopole de cette petite cuvée (6000 bouteilles seulement) de "Saint-Joseph non administrativement correct" à prix si abordable, pour l'instant...

Description brève du produit :

Une superbe découverte, des **vignes exceptionnelles** (et centenaires) de **Saint-Joseph** qui ont été déclassées par absence de déclaration administrative, assemblées à une parcelle plus modeste pour donner une très belle syrah IGP Ardèche. Le vigneron prévient : **2016** est son meilleur millésime !